



Rapports du Conseil régional – ref 2230342 et 22303400

Feuille de route pour l'action européenne, transfrontalière et internationale de la Région Nouvelle-Aquitaine 2023-2028 Politique régionale d'appui aux initiatives locales de solidarité internationale

Séance plénière des 8 et 9 décembre 2022

Le CESER se félicite de la cohérence de la feuille de route et du plan d'action à venir, avec les priorités politiques de la Région, et une pertinence par rapport aux évolutions récentes du contexte géo-politique et économique international, ainsi que de la cohérence avec les stratégies européennes.

Pour une stratégie sur le long terme : le soutien équilibré aux acteurs dans tous les domaines de l'action extérieure et une stratégie cohérente avec les priorités politiques de la Région

Prenant acte de la dimension européenne et internationale de la région Nouvelle-Aquitaine, la feuille de route pour l'action européenne, transfrontalière et internationale de la Région Nouvelle-Aquitaine décline les ambitions du Conseil régional et vise à structurer une action extérieure transversale en matière d'innovation, de facilitation de l'accès à l'Europe et à l'international des opérateurs régionaux ; d'inclusion, de solidarité, de durabilité ; de renforcement de l'attractivité européenne et internationale et de développement d'une politique transfrontalière et transnationale intégrée.

La feuille de route se présente comme un document purement stratégique, resserré autour de six grands objectifs. Si le document introduit les modalités d'action, il ne précise pas le panel des actions qui seront menées par l'ensemble des partenaires de la collectivité concernés par l'action européenne et internationale. En effet, la stratégie et la mise en œuvre - déclinée dans un Plan d'action opérationnel - sont présentées comme deux démarches séparées.

La politique régionale d'appui aux initiatives locales de solidarité internationale développe les dispositifs qui permettent de soutenir des acteurs divers et variés qui agissent dans le champ de la coopération européenne internationale. Le CESER prend acte de l'évolution introduite par le projet de délibération qui réaffirme l'importance de l'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) avec la création de deux nouveaux dispositifs : un appel à manifestation d'intérêts triennal « Territoires engagés pour l'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale », et un appel à projets annuel « Outils d'animation innovants pour l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale ».

Le CESER salue la volonté du Conseil régional de veiller à ce que l'ensemble de ses actions extérieures contribuent à atteindre les objectifs de Néo Terra et soient compatibles avec les Objectifs de Développement Durable de Nations unies (ODDs) et le Pacte vert européen. Le CESER prend acte des dispositions semblables formulées dans la Politique régionale d'appui aux initiatives locales de solidarité internationale.

Le CESER prend note du décloisonnement de l'approche des relations internationales proposé par la feuille de route qui lui permettra, tout en maintenant des relations privilégiées avec des partenaires historiques, de répondre à des sollicitations provenant de l'étranger, au-delà des zones de coopération institutionnalisées. L'Assemblée socioprofessionnelle souligne par ailleurs l'engagement du Conseil régional de promouvoir l'émergence d'une macrorégion atlantique. Dans ce sens, le CESER souligne l'intérêt pour notre région de développer des relations de coopération avec les régions ultrapériphériques - notamment celles de l'atlantique mais pas exclusivement - ainsi qu'avec des pays de l'Amérique latine.

L'Assemblée socioprofessionnelle se réjouit du renforcement de l'action de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine – Euskadi – Navarre envisagée par la feuille de route. Cette évolution faisait partie des préconisations stratégiques que notre assemblée avait formulées en 2020 dans son rapport sur « la Mobilité transfrontalière en lien avec la formation et l'emploi ».

Le CESER se félicite de la volonté du conseil régional d'embrasser son rôle d'acteur de la solidarité européenne et internationale. Il prend acte de la volonté de faire évoluer les dispositifs dans cette matière, pour mieux prendre en compte les défis soulevés par le nouveau contexte.

À ce sujet, le CESER voit avec satisfaction la volonté du Conseil régional de continuer son action en matière de coopération au développement, malgré le contexte sécuritaire complexe qui affecte certains de ses partenaires. Tout en prenant acte des défis que ledit contexte pose aux efforts de solidarité internationale d'une collectivité territoriale comme la nôtre, l'obligeant à modifier ces pratiques, le CESER exhorte le Conseil régional à aller plus loin dans cette démarche et redoubler les efforts pour soutenir la société civile dans les pays concernés.

L'Assemblée socioprofessionnelle se félicite de l'inclusion dans la feuille de route de dispositions orientées à améliorer l'accueil des étudiants internationaux parmi les actions envisagées afin d'augmenter l'attractivité de notre région. Le CESER souligne la nécessité d'une cohérence des interventions d'accompagnement mis à disposition des étudiants internationaux (information, hébergement, restauration, mobilité, assistance administrative, délais raisonnables...).

En matière d'Éducation à la citoyenneté mondiale et la solidarité internationale (ECSI), l'Assemblée socioprofessionnelle voit avec satisfaction l'élargissement des thématiques à l'ensemble des ODDs et les priorités régionales définies dans la feuille de route NéoTerra. La nouvelle orientation visant à avoir un impact territorial de l'ECSI, y compris par l'ouverture du dispositif aux nouveaux acteurs est également à saluer.

Compte tenu des défis systémiques et multidimensionnels soulevés par la crise COVID et la guerre en Ukraine, le CESER invite le Conseil régional à renforcer ses efforts pour inscrire son action extérieure en cohérence avec la nouvelle trajectoire de développement qui s'impose à notre région. Pour le CESER, il s'agit d'une trajectoire « plus vertueuse, dans le sens des objectifs de sobriété, de préservation des écosystèmes et de réduction du réchauffement climatique, d'une réduction des précarités, des injustices sociales et des inégalités, d'une valorisation des économies territoriales, d'une mondialisation basée sur la coopération et la solidarité » 1.

À ce titre, le CESER insiste sur le nécessaire équilibre en termes de priorité, entre les différentes approches de l'action extérieure de notre région, à savoir : la compétitivité (soutien à l'export et capacité à attirer des nouveaux talents) ; la coopération (interrégionale, transfrontalière, européenne) ; la solidarité internationale ; la représentation diplomatique et l'action sociale et culturelle.

Le CESER relève que des efforts doivent encore être faits pour soutenir les associations et autres acteurs de nos territoires agissant dans le domaine de la culture, du social, du sport et de la mobilité de jeunes. À ce propos, le renforcement de l'ingénierie territoriale est fondamental à la fois pour accompagner les projets mais aussi, et surtout, pour favoriser leur émergence. Dans le cadre de la préparation de la Programmation 2021-2027, le CESER proposait que cet accompagnement puisse inclure l'identification des besoins par catégorie d'acteurs ; une meilleure information² ; la formation des porteurs de projets ; l'accompagnement au montage de projets pour les potentiels candidats ; le soutien à la mutualisation de moyens pour les petites structures ; l'animation et la mise en réseau³.

¹ CESER Nouvelle-Aquitaine, 2020, COVID-19 en Nouvelle-Aquitaine : l'urgence de transformer demain, 15 décembre 2020, in https://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/publication/covid-19-en-nouvelle-aquitaine-lurgence-de-transformer-demain

² Même si le CESER reconnaît l'action exemplaire de notre région dans ce domaine.

³ CESER Nouvelle-Aquitaine, 2020, Contribution à l'élaboration de la version 1 du programme opérationnel fonds européens 2021-2027 Nouvelle-Aquitaine in https://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/publication/faciliter-lacces-aux-fonds-europeens

Le CESER souhaite rappeler certaines de ses préconisations formulées dans ses travaux récents, estimant qu'elles s'appliquent également aux domaines concomitants de l'action extérieure de notre Région :

- Dans sa contribution au Plan stratégique de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine Euskadi Navarre, le CESER invite le Conseil régional à irriguer la coopération transfrontalière de deux objectifs prioritaires : la promotion et le renforcement de l'effectivité des droits sociaux et culturels des citoyens et citoyennes, les priorités de la transition écologique et de préservation de la biodiversité⁴ en convergence avec les objectifs européens.
- Les préconisations du CESER concernant la politique de la Région en matière de soutien aux entreprises et d'attractivité de la région⁵, accentuent la nécessaire complémentarité de l'économie régionale avec les autres schémas régionaux et avec la feuille de route Néo Terra. L'Assemblée socioprofessionnelle appelle à intensifier les efforts pour prendre en compte la dimension sociale, notamment de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, ainsi que l'évolution des emplois et des formations pour répondre aux nouvelles inspirations des individus. Le CESER est convaincu que l'action extérieure de la Région Nouvelle-Aquitaine peut contribuer à promouvoir une économie régionale de la coopération capable de répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux.
- Pour le CESER, les patrimoines culturel (architectural, immatériel, linguistique), mémoriel, naturel, ou sportif de la Nouvelle-Aquitaine constituent une richesse contribuant au rayonnement économique de la région et à la croissance économique des territoires. Mais les patrimoines sont également un vecteur de l'identité locale, de cohésion sociale et territoriale. Ils peuvent donc être mobilisés à la faveur d'un projet de développement territorial multidimensionnel et la coopération européenne et transfrontalière peut-être un catalyseur dudit rôle. À titre d'exemple, la coopération transfrontalière autour du patrimoine culturel et linguistique⁶.
- Dans son rapport sur la transformation agroécologique en Nouvelle-Aquitaine, le CESER relève que les actions favorisant la mobilité et la coopération en matière de formation agricole notamment les échanges et l'accueil d'élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et enseignants par exemple dans le cadre de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine Euskadi Navarre et le soutien aux projets de coopération décentralisée avec la sécurité alimentaire comme un objectif central sont deux leviers par lesquels l'action extérieure de la Région peut contribuer à soutenir les profondes mutations auxquelles doit se soumettre le secteur agricole pour s'inscrire dans un modèle davantage durable et ancré dans les territoires⁷.
- Au-delà du secteur agricole, le CESER appelle à faire de la mobilité en lien avec la formation et l'emploi y compris des professionnels de la formation une priorité de la coopération transfrontalière, européenne et internationale comme un moyen d'articuler le soutien à l'emploi et l'innovation avec la lutte contre les inégalités et les discriminations, notamment en ce qui concerne la jeunesse et ce dans tous les territoires de la région⁸. Dans ce sens, le CESER se félicite de la volonté affichée par la feuille de route de porter une attention particulière aux jeunes qui ont le moins d'opportunités et se trouvant le plus éloigné des opportunités de mobilité.

Le CESER exprime son souhait d'être associé à l'accompagnement de la mise en œuvre des dispositifs de la feuille de route et de la politique de solidarité internationale, notamment par le biais des points d'étape à programmer entre les deux Assemblées. Ces échanges pourraient :

 avoir lieu dans le cadre du GIA « Finances, Administration générale et Communication, Ressources Humaines, Modernisation, Fonds Européens, Coopération Européenne et Internationale, Francophonie »;

et/ou,

- faire l'objet d'auditions dans le cadre des travaux de la Commission « Coopérations – Europe » du CESER.

⁴ CESER Nouvelle-Aquitaine, 2021, Contribution du CESER à l'élaboration du Plan stratégique de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine – Euskadi – Navarre 2021-2027 in https://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/publication/le-ceser-contribue-au-nouveau-projet-de-leuroregion.

⁵ CESER Nouvelle-Aquitaine, 2022, Avis SRDEII, in <u>20220615 Avis SRDEII .pdf (ceser-nouvelle-aquitaine.fr)</u>

⁶ CESER Nouvelle-Aquitaine, 2022, Les patrimoines, leviers de développement des territoires in https://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/publication/les-patrimoines-leviers-de-developpement-des-territoires.

⁷ CESER, 2021, Réaliser la nécessaire transformation agroécologique en Nouvelle-Aquitaine in https://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/publication/realiser-la-necessaire-transformation-agroecologique-en-nouvelle-aquitaine.

⁸ CESER Nouvelle Aquitaine, 2020, La mobilité transfrontalière en lien avec la formation et l'emploi in https://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/publication/la-mobilite-transfrontaliere-en-lien-avec-la-formation-et-lemploi

L'Assemblée socioprofessionnelle a récemment mis à jour sa cartographie des actions extérieures des structures de la société civile, membres du CESER. Il serait pertinent d'explorer les synergies entre cet outil et d'autres similaires soutenus par la Région.

Préconisations

D'ores et déjà, le CESER exprime son souhait pour que des actions concrètes soient envisagées dans le Plan opérationnel afin de :

- Continuer à élargir la portée de l'action extérieure à tous les territoires de la région Nouvelle-Aquitaine en permettant au plus grand nombre d'accéder aux opportunités en matière de rayonnement économique, d'innovation, de mobilité et formation, de coopération et solidarité grâce aux échanges transfrontaliers, européens et internationaux.
- Faire de l'action européenne et internationale un accélérateur de l'innovation au sens large. En effet, l'innovation est certes comprise au sens économique, mais elle peut être également comprise au sens social et au sens d'une amélioration de la qualité et de l'accès aux services publics.
- Intensifier les efforts pour accompagner les actions extérieures de la Région, dans le cadre de l'accès aux subventions ou aux marchés publics portés par le Conseil régional, par des dispositifs visant à traduire et mettre en cohérence de manière opérationnelle des orientations politiques assumées en matière d'accompagnement aux transitions. Pour le CESER, des dispositifs d'incitations peuvent être mobilisés pour tous les types de projets financés par la Région, y compris ceux mis en place dans le cadre des coopérations transfrontalières, européennes et internationales⁹.
- Veiller à la transversalisation de l'égalité Femmes / Hommes et de la lutte contre les discriminations à l'instar de ce qui est déjà fait au niveau des coopérations décentralisées - dans tous les domaines de l'action extérieure de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la coopération et la solidarité internationale et de l'Éducation à la citoyenneté mondiale et solidarité internationale.

Proposition de la commission C « Coopérations interrégionales, transfrontalières et internationales - Europe »
Présidente : Rita SILVA VARISCO, Rapporteure : Brigitte LAVIGNE

Vote sur l'avis du CESER
« Feuille de route pour l'action européenne, transfrontalière
et internationale de la Région Nouvelle-Aquitaine 2023-2028 /
Politique régionale d'appui aux initiatives locales de solidarité internationale »

146 votants

Adopté à l'unanimité

Emmanuelle Fourneyron Présidente du CESER de Nouvelle-Aquitaine

⁹ CESER Nouvelle-Aquitaine, 2022, Contribution du CESER en faveur des éco-socio-conditionnalités dans les dispositifs régionaux in https://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/publication/leco-socio-conditionnalite-des-aides-un-des-leviers-pour-renforcer-accelerer-les